

PUBLIÉ LE 09/07/2025

# Evaluateur référent ruptures de stock de médicaments et arrêts de commercialisation (F/H)

## Descriptif du poste

### Finalité du poste

L'ANSM veille à la disponibilité des médicaments « essentiels » appelés MITM (médicaments d'intérêt thérapeutique majeur) ou ceux dont l'indisponibilité peut entraîner un risque de santé publique. Afin de sécuriser l'accès à ces médicaments pour les patients, elle évalue, valide et coordonne, si nécessaire, les actions qui doivent être menées par les laboratoires pharmaceutiques qui sont responsables de la disponibilité des médicaments qu'ils commercialisent.

La Direction de l'Inspection (DI) est pilote de l'activité de gestion des ruptures de stock pour l'ANSM, dans ce cadre elle assure notamment l'analyse et le suivi de la mise en œuvre des mesures de gestion des situations de risques de rupture ou de ruptures de stock de MITM ainsi que les contrôles.

L'évaluateur(-trice) référent ruptures de stock rattaché(e) au pôle 1 de la DMM2, est en charge des ruptures de stock complexes de la DMM2, ainsi que de l'instruction des demandes d'arrêts de commercialisation.

Il travaille en étroite collaboration avec tous les pôles de la DMM2 et les autres directions concernées en fonction de la gamme thérapeutique impactée par la rupture.

Il a également pour mission d'évaluer en amont les situations sensibles par gammes thérapeutiques, dans un objectif de prévention de l'impact sanitaire d'une rupture de stock.

### Activités principales

Dans le cadre de la gestion des ruptures de stock et des arrêts de commercialisation, le rôle de l'évaluateur (-trice) référent en Direction médicale médicaments 2 doit :

- assurer le lien entre la direction médicale et la direction de l'inspection dans la gestion des ruptures, voire avec le CASAR pour les situations les plus complexes ;
- travailler en étroite collaboration avec les évaluateurs de la direction médicale : échange d'informations sur les produits concernés, le contexte réglementaire, les domaines thérapeutiques, les actions envisagées ;
- aider à l'identification des situations à risque élevé et alertes potentielles afin de prévenir les risques de pénurie ;
- réaliser une analyse factuelle des situations rencontrées basée sur les indications, les niches thérapeutiques, les recommandations de bonne pratique et avis d'expert, les données d'utilisation, l'existence d'alternatives thérapeutiques, les données européennes ;
- identifier des alternatives thérapeutiques et élaborer des recommandations de switch, si besoin, en lien avec les professionnels de santé ;
- identifier, en lien avec la DMS, le besoin de préparations magistrales et, si cela est nécessaire, contribuer à l'élaboration de document d'information relatifs à ces préparations ;
- participer à l'élaboration de plans d'action de réduction de risques ;
- informer les professionnels de santé et les patients des ruptures ou risques de rupture et des arrêts de commercialisation, notamment au travers de l'organisation de réunions avec les parties prenantes (PP) ;
- rédiger les actualités de recommandations de switch en lien avec la DIRCOM, pour mise en ligne sur le site de l'ANSM.

### Activités secondaires

Elaborer et mettre à jour des modes opératoires internes relatifs à la gestion des ruptures de stock et des arrêts de commercialisation.

## Profil recherché

Formation / Diplôme :

De formation Bac +5 / Master 2 minimum dans le domaine médical, pharmaceutique, ou scientifique  
Pharmacien/Médecin

Expérience professionnelle requise :

Connaissance de l'environnement pharmaceutique (officine, hôpital, industrie)

Compétences clés recherchées :

- Compétences relationnelles : esprit d'équipe, sens de la communication et de l'organisation
- Capacité rédactionnelle et expression orale
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Sens de l'organisation du travail, autonomie
- Esprit d'initiative
- Rigueur et méthodes d'analyse
- Anglais écrit et parlé

## Informations complémentaires

### Présentation du poste

Direction : Direction médicale médicament 2 (DMM2)

Pôle : Neurologie - Psychiatrie (SYNAPS)

Liaisons hiérarchiques et fonctionnelles :

- Chef de pôle, Directeur adjoint et Directeur.
- La direction de l'inspection (DI), la direction des métiers scientifiques (DMS), la direction de la communication et de l'information (DIRCOM), la direction réglementation et déontologie (DRD), le Centre d'Appui aux Situations d'urgence, aux Alertes sanitaires et à la gestion des Risques (CASAR), la direction de la surveillance (SURV), la direction de la maîtrise des flux et des référentiels (DMFR).

Collaborations internes et externes :

- Evalueurs de la direction, Personnel administratif ;
- Conseils nationaux professionnels (CNP), sociétés savantes, experts externes ;
- Associations de patients ;
- Direction générale de la santé (DGS), Haute Autorité de Santé (HAS).

**Compatible télétravail :**  **oui à raison de 3 jours de télétravail maximum / semaine**  **non**

### Caractéristiques administratives

Type de contrat : CDD de 3 ans

Catégorie d'emploi : CE1

Emploi repère : Evalueur scientifique et réglementaire

Rattachement du poste :

Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé

143-147, boulevard Anatole France

93285 SAINT-DENIS CEDEX

Conditions particulières d'exercice : RAS

*Ce poste est ouvert aux candidatures de personnes en situation de handicap. Outre les éventuelles adaptations du poste de travail qui seraient nécessaires, l'établissement garantit une gestion confidentielle du dossier de l'agent. Conformément aux articles L.1451-1 et R.1451-1 du code de la santé publique, certains agents de l'ANSM, dont la nature des fonctions le justifie, doivent télédéclarer leurs liens d'intérêts. Les candidats à un poste ne nécessitant pas une déclaration d'intérêts publiée renseignent un formulaire papier de déclaration de leurs liens d'intérêts lors du recrutement.*

*Par ailleurs, conformément aux dispositions relatives aux contrôles déontologiques dans la fonction publique, les agents publics qui souhaitent, dans le cadre d'un cumul d'activités ou lors d'une cessation de fonctions, exercer une activité dans le secteur privé, doivent au préalable en informer l'ANSM.*

**Type de poste** CDD

**Catégorie** : Évaluation et pilotage scientifique

**Localisation :** Saint-Denis